

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Généralités

Les présentes conditions générales sont applicables à tout contrat de location du matériel et/ou à toutes les prestations accomplies par notre société. Elles ont le privilège sur celles de nos clients, tant pour les offres que pour les commandes, les livraisons, les responsabilités, le paiement.

2. Applications et dérogations

Les présentes conditions générales ou particulières éventuelles s'appliquent à toutes les commandes et ventes qui nous sont faites. La prise en charge du matériel en nos locaux et/ou en tout autre lieu où il se trouve ainsi que la demande d'intervention de notre société sur les lieux de tournage emportent de plein droit l'acceptation des présentes conditions générales et des conditions particulières fixées lors de la commande.

Les dérogations à ces conditions générales, même figurant sur des documents émanant de l'acheteur ou de nos représentants, ne nous sont opposables que moyennant confirmation écrite de notre part.

Les conditions générales ou particulières d'achat de nos clients ne nous engagent que si nous les avons acceptées en termes exprès. Nos employés n'ont aucun pouvoir pour engager notre société. Leurs éventuelles offres ne nous lient et ne sont valables qu'après notre confirmation écrite.

3. Offre et confirmation de commande

Sauf condition écrite contraire, nos offres sont toujours sans engagement. Toute commande remise par lui engage le client, mais ne nous engage qu'après confirmation écrite de notre part. La modification dans une commande est pour le compte du client. Toute réclamation en raison d'inexactitudes éventuelles ou prétendues de notre confirmation de commande doit, à peine de forclusion, nous parvenir dans la huitaine de la confirmation.

Le fait de nous commander du matériel et/ou des prestations de service, sans réserve formelle, implique l'engagement de nous confier l'exécution du travail ou de nous indemniser des frais occasionnés. L'interruption momentanée d'un tournage, pour quelque cause que ce soit, ne suspend pas la location en cours, ni les prestations, ni les engagements du client envers notre société.

Toute annulation d'une commande, effectuées quarante huit heures avant l'enlèvement du matériel, sera facturée à cinquante pour cent (50%) du montant total de la location et à raison de huit heures par jour en ce qui concerne les prestations de service pour toute la durée du contrat.

4. Livraisons et responsabilités

Les délais de livraison sont seulement donnés à titre d'information. Ils n'engagent nullement notre responsabilité. Les retards de livraison n'entraîneront jamais de droit à un dédommagement, quel qu'il soit. Si, en cas de force majeure (éléments ou catastrophes naturelles, grèves, guerre, « lock-out », etc.), nous ne pouvons pas faire face à nos obligations en ce qui concerne la livraison de la marchandise ou du service, la commande serait annulée sans que nous ayons à payer un dédommagement à l'acheteur.

Le matériel loué sans technicien est sous l'entière responsabilité du client à partir de l'enlèvement jusqu'à sa restitution complète. Le matériel loué et manipulé par nos techniciens sera sous notre responsabilité, ainsi que tous les dégâts matériels ou corporels causés par notre personnel jusqu'à due concurrence des risques de production.

Au cas où un de nos techniciens serait sous incapacité de travailler, nous nous engageons à trouver un remplaçant au sein de notre entreprise dans les plus brefs délais (en Belgique et suivant les disponibilités).

Dans l'incapacité de travail terminée, notre technicien reprendra ses fonctions. En aucun cas, les frais occasionnés par l'incapacité de travail de notre technicien ne pourront nous être imputés. Notre société n'est, donc, pas responsable des coûts d'immobilisation du tournage.

5. Transport, risque et enlèvement

La prise en charge du matériel implique que le client l'ait vérifié avant son enlèvement de nos locaux, ou de tout autre endroit où il se trouve, et l'ait reconnu en parfait état d'utilisation. En conséquence, notre société décline toute responsabilité en cas de d'incident, de retard ou d'immobilisation, dû à un oubli, une erreur ou au manque de vérification du matériel à son départ. En cas d'incident provoqué par un vice caché, notre garantie se limitera au remplacement du matériel défectueux et ne peut, en aucun cas, donner lieu à des dommages ou intérêts directs et indirects. Notre société n'assume aucune responsabilité en raison des défauts de fonctionnement, retards, sinistre total ou partiel survenant en cours de tournage et susceptibles d'entraîner un arrêt des prises de vue obligeant à refaire un travail ou d'immobiliser la production.

Le matériel voyage aux risques du client, qui est responsable du matériel dès la sortie de nos locaux ou de tout autre endroit où il se trouve.

6. Prix

Les prix donnés verbalement ainsi que les prix de nos catalogues et prix courants sont à titre indicatif et ne nous engagent pas. Les prix et remises peuvent être modifiés sans avis préalable et à n'importe quel moment. Les prix repris dans la confirmation de commande sont sans engagement et à mettre en concordance avec les prix en vigueur le jour de la livraison.

7. Paiement

Le paiement se fait toujours au comptant à la livraison, sans escompte et sans frais pour nous, à moins de stipulations écrites contraires. Sera compris comme paiement comptant tout paiement reçu endéans les quatre jours de la date de la facture. Les réclamations, même manifestement justifiées, ne suspendent absolument pas les obligations de paiement de l'acheteur.

8. Défaut de paiement

Tout montant non payé à l'échéance sera majoré, à partir de cette date, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'un intérêt de retard de 1% par mois qui courra jusqu'au jour du paiement effectif. Un dédommagement forfaitaire équivalent à 15% du prix de vente avec un minimum de 125,00 € sera exigé en cas de retard de paiement. Les frais occasionnés par un non-paiement (lettres de change, chèques, ...) ou engagés pour récupérer le montant dû ne sont pas inclus dans le dédommagement forfaitaire et seront donc en sus.

Nous nous réservons le droit d'annuler toute commande ou livraison ou partie de celle-ci en cas de faillite, cessation de paiement de l'acheteur ou en l'absence de garanties suffisantes de la part de celui-ci ou dans le cas de modifications de l'état juridique, civil ou autre de l'acheteur. En cas de non-paiement,

nous nous réservons le droit de refuser toute commande ou livraison future. Ainsi, nous nous réservons également le droit, sans mise en demeure préalable, d'annuler tout contrat, même partiel.

En cas de paiement par traite, il est expressément prévu qu'à défaut de paiement de l'une des traites à son échéance, la totalité du solde restant dû, y compris les effets non échus, deviendra immédiatement exigible.

9. Réclamations

Les réclamations concernant les factures doivent être introduites par lettre recommandée dans les huit jours suivant la date de la (les) facture(s). Ces réclamations mentionneront toujours le numéro et la date de la facture contestée.

Toute facture non contestée et non renvoyée par lettre recommandée dans les huit jours est considérée comme acceptée par le débiteur.

10. Juridiction

En cas de contestations, les Tribunaux de Namur sont seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs. Nous n'acceptons aucune novation ou dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Le droit belge est seul applicable.